



PROCÈS-VERBAL
de l'assemblée générale ordinaire
du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN
tenue le 2 octobre 2013
au 1601, avenue De Lorimier, Montréal

Notre cœur bat à gauche

PRÉSENCES

Comité exécutif

Dominique Daigneault, présidente
Véronique De Sève, secrétaire générale
Patrice Benoît, trésorier
Manon Perron, 1^{re} vice-présidente
Suzanne Audette, 2^e vice-présidente

Conseil syndical

Ramatoulaye Diallo, immigr. et relations ethnoculturelles
Madeleine Ferland, éducation
Anick Ferland, jeunes

Dominique Daigneault et Véronique De Sève agissent respectivement comme présidente et secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE

La présidente, Dominique Daigneault, débute par une minute de silence observée à la mémoire de celles et ceux qui sont morts en luttant pour la classe ouvrière, avec une pensée particulière pour Sylvie Cormier, militante engagée et femme de cœur du CSSS Laval.

Dominique Daigneault souhaite la bienvenue à monsieur Jean-Pierre Laurenson et à madame Élisabeth le Gac, deux représentants de la CFDT Rhône-Alpes, de passage à Montréal.

La dernière assemblée ne date que de trois semaines mais ce sont trois semaines qui ont été fort occupées. Elle souligne quelques événements qui ont eu lieu depuis. Cette semaine, il s'agit de la Semaine pour l'école publique (SPEP) nous avons donc eu un 5 à 7 juste avant l'assemblée pour rappeler que l'État doit donner à l'école publique les moyens de poursuivre sa mission.

Aujourd'hui, c'était au tour de Montréal de recevoir la Commission nationale d'examen sur l'assurance-emploi. La coalition montréalaise contre la réforme de l'assurance-emploi a illustré par trois témoignages que les problèmes liés à la réforme touchent aussi les milieux urbains, dans plusieurs secteurs. On veut obliger les chômeuses et les chômeurs réguliers et occasionnels à se chercher

des emplois qui correspondent à 70% de leur rémunération, ce qui exercera une pression à la baisse sur les salaires. Même plusieurs employeurs déplorent la réforme : comment retenir à l'emploi les gens qui ont un travail saisonnier ou un travail aux carnets de commandes variables s'ils sont obligés d'aller travailler ailleurs. C'est une réforme idéologique qui attaque de plein fouet les droits des travailleuses et des travailleurs et comme on le disait ce midi lors de la manifestation en appui à la coalition montréalaise contre la réforme de l'assurance chômage, on va poursuivre la lutte jusqu'à ce qu'on la retire.

Parlant de respect des droits des travailleuses et des travailleurs, il y a deux semaines les gars de Mapéi ont rendu une petite visite surprise aux amis du boss. Ils se sont invités au souper du tournoi de golf de la Chambre de commerce italienne où une bannière a été déroulée et où un membre de l'exécutif a livré un vibrant message à faire passer au boss qui, malheureusement n'était pas là. La présidente du conseil central rappelle l'importance de la campagne du 25 \$. La solidarité est plus importante que jamais dans ce conflit qui en est à plus de 16 mois de conflit.

Le 7 octobre, c'est la Journée mondiale pour le travail décent. On ne peut pas passer sous silence la très courageuse lutte que mènent actuellement des travailleuses de l'industrie manufacturière du Bangladesh. Il y a près d'une semaine que 200 000 personnes (dont 80% sont des femmes) sont en conflit. Elles ont fermé des centaines d'industries pour protester contre leurs conditions de travail carrément inhumaines. La répression policière est féroce. Actuellement : ces travailleuses et travailleurs gagnent 38 \$ par mois, ce qui ne couvre pas leurs besoins essentiels, ils réclament plutôt 100 \$ par mois. Les moins bien payés au monde, travaillent jusqu'à 80 heures par semaine, parfois jusqu'à 19 heures par jour. Les conditions sont inhumaines, les accidents de travail sont fréquents. Le CCMM-CSN suivra le dossier de près.

Ici, si les conditions se sont améliorées en santé et sécurité c'est en très grande partie grâce aux syndicats. La présidente en profite pour rappeler que du 20 au 26 octobre c'est la semaine de santé et sécurité au travail. Les membres de l'exécutif souhaitent être invités aux activités des syndicats locaux.

Puis, Dominique Daigneault remercie ceux et celles qui ont participé à la manifestation contre les hausses de tarifs d'Hydro-Québec. Parlant de manif, il y en aura une le 31 octobre sur l'heure du dîner avec nos partenaires, sur le règlement municipal P-6. Ceux et celles qui veulent y participer n'ont qu'à s'inscrire, on vous contactera prochainement pour vous transmettre les détails.

En terminant, la présidente souligne l'excellente participation des délégué-es lors du premier conseil confédéral. Elle conclut en annonçant à l'assemblée que Pierre Fontaine, un militant exemplaire et un homme extraordinaire, en est à sa dernière AG comme délégué officiel car il part à la retraite. Le camarade Fontaine a droit à une chaude main d'applaudissements.

2. APPEL DES DIRIGEANTES ET DES DIRIGEANTS

Véronique De Sève fait l'appel des membres de l'exécutif et du conseil syndical. Elle annonce aussi que Mireille Bénard est maintenant la nouvelle coordonnatrice du conseil central et remercie Charles Gagnon pour les trois dernières années où il a occupé cette fonction.

3. PRÉSENCE DES DÉLÉGUÉ-ES DU GRAND NORD

Dominique Daigneault souligne que nous n'avons pas de délégué-e du Grand Nord ce soir puisqu'ils ont une assemblée régionale.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Véronique fait la présentation de l'ordre du jour :

1. Ouverture
2. Appel des dirigeantes et des dirigeants
3. Présence des délégué-es du Grand-Nord
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 septembre 2013
6. Admission des visiteuses et des visiteurs
7. Affiliation des nouveaux syndicats
8. Accréditation des nouvelles et des nouveaux délégués
9. Conflits (pas de conflit)
10. Questions de privilège
 - Campagne *Ouvrez les yeux*
11. Élections municipales
12. Campagne *Et si on avançait*
13. Points divers

**Il est proposé par Daniel Dubé
appuyé par Pascale Nantel**

Amendement

**Il est proposé par David Lewis
appuyé par Louise Lizotte**

D'ajouter le point Sauvons l'Hôtel-Dieu

L'ordre du jour est **adopté** tel que modifié.

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 11 SEPTEMBRE 2013

**Il est proposé par Pascal-René DeCotret
Appuyé par Martin Renaud**

Que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée générale du 11 septembre 2013, tel que présenté.

ADOPTÉ

6. ADMISSION DES VISITEUSES ET VISITEURS

**Il est proposé par Richard Gagnon
Appuyé par Anick Ferland**

Que l'on admette les visiteuses et les visiteurs.

ADOPTÉ

7. AFFILIATION DES NOUVEAUX SYNDICATS

Véronique De Sève présente la liste des syndicats en instance d'accréditation et les syndicats à affilier.

**Il est proposé par Sylvie Tremblay
Appuyé par Marie-Thérèse Charron**

Que l'on accueille et affilie le syndicat suivant :

- **Syndicat des travailleuses et des travailleurs de la garderie Chouchou-CSN**

ADOPTÉ

8. ACCRÉDITATION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX DÉLÉGUÉ-ES

Mona Edma, du comité des lettres de créance, présente la liste des nouvelles et nouveaux délégués.

**Il est proposé par Mona Edma
Appuyé par Anick Ferland**

Que l'on accrédite les délégué-es suivants (**la liste est en annexe au procès-verbal**)

9. CONFLITS

Véronique De Sève informe l'assemblée qu'il n'y a pas de conflit présenté ce soir. En contrepartie, la prochaine assemblée du conseil central sera une assemblée de solidarité où plusieurs syndicats en conflit seront des nôtres.

Étienne Guérette du SEMB-SAQ, fait part à l'assemblée que l'AMT (à la gare central de Montréal) a voté pour la grève dans une proportion de 70 %. L'AMT se trouvant à un kilomètre de la CSN, il nous invite à aller visiter les camarades de l'AMT pour leur donner notre appui.

10. QUESTION DE PRIVILEGE – CAMPAGNE **CHP OUVREZ LES YEUX**

Dominique Daigneault invite Guy Trichard à venir présenter la question de privilège à l'assemblée générale.

Monsieur Trichard trace l'historique de la campagne depuis son début. Après de nombreuses requêtes infructueuses, nous sommes rendus à faire signer une pétition laquelle doit être retournée au conseil central avant le 6 novembre. Le dépôt de la pétition se fera le 3 décembre par le député de Roberval, Denis Trottier.

- **Attendu** le vieillissement de la population qui entraîne une augmentation continue des besoins;
- **Attendu** que tous les aîné-es ont droit à la dignité et à des services de qualité, qu'ils soient offerts au public comme au privé;
- **Attendu** que le gouvernement fait de plus en plus appel aux centres d'hébergement privés pour s'occuper d'une clientèle en perte d'autonomie;

- **Attendu** la formation accrue exigée du personnel des centres d'hébergement privés et les exigences gouvernementales quant à la qualité des services;
- **Attendu** les énormes difficultés que vivent les centres d'hébergement privés afin d'attirer une relève qualifiée et retenir leur personnel expérimenté;
- **Attendu** que la majorité des préposé-es des centres d'hébergement privés reçoit un salaire inférieur à 12 \$ l'heure;

Nous citoyennes et citoyens du Québec, demandons au gouvernement du Québec :

- De s'assurer que la dignité de nos aîné-es, de même que la qualité des services auxquels ils ont droit soit garantie, et ce, sans égard au milieu de vie où ils résident, qu'il soit public ou privé.
- D'agir avec diligence afin que soit mise en place une **table nationale de travail** sur les conditions existantes dans les centres d'hébergement privés.
- De s'assurer que cette table de travail ait un mandat et une composition suffisamment larges afin qu'elle puisse correctement évaluer et proposer des solutions aux problèmes liés aux conditions de travail dans les centres d'hébergement privés qui ont un impact sur la qualité de vie des aîné-es.

**Il est proposé par Martin Renaud
Appuyé par Chantal Morin**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain-CSN reçoive le rapport verbal de Guy Trichard et invite ses syndicats affiliés à faire circuler la pétition ou à la signer en ligne : csn.qc.ca/web/csn/petition-chp

ADOPTÉ

11. ÉLECTIONS MUNICIPALES

Dominique Daigneault invite Anne Latendresse, professeure au département de géographie à l'UQAM, à s'adresser aux délégué-es à propos des élections municipales.

Madame Latendresse indique que 51 % de la population de la planète vit dans les villes, donc l'urbanisation est très importante.

Montréal est aux prises avec un programme de néolibéralisation de la ville constitué en quatre axes : la privatisation des services de la ville; l'attrait des

investisseurs pour des mégaprojets urbains; la revitalisation des quartiers par des spéculateurs, ce qui provoque l'embourgeoisement des quartiers; la gouvernance qui fait en sorte que l'État s'implique moins, mais que les acteurs et les lieux de décisions se multiplient, ce qui complique la gestion des opérations. Puis il y a aussi la concentration de la richesse dans certains quartiers. Ces éléments donnent lieu à un processus de confiscation de la ville.

Les candidates et les candidats se présentent comme des sauveurs et évacue la nature politique des enjeux.

Madame Latendresse termine en maintenant qu'il n'y a pas de recette miracle, il faut se réapproprier la ville et faire en sorte qu'il y ait partage de décisions.

Après la présentation de madame Latendresse, Véronique De Sève fait la lecture du document du conseil central *Élections municipales 2013*. Après quoi, les délégué-es sont invités à partager leurs préoccupations et les enjeux qu'ils souhaitent voir débattus lors des débats électoraux. L'assemblée est invitée à poser des questions ciblées aux candidates et aux candidats lors de ces débats.

**Il est proposé par Lise Surprenant
Appuyé par Daniel Dubé**

Que le CCMM–CSN participe activement, en partenariat avec ses alliés, au débat électoral municipal par le biais de divers événements publics visant à amener les candidates et les candidats à débattre de leur programme et à faire connaître leurs positions sur nos orientations.

Que le CCMM–CSN invite ses membres :

- à voter lors du scrutin du 3 novembre;
- à participer aux débats organisés avec les candidates et les candidats et à les questionner sur leur programme;
- à voter pour des candidates et des candidats progressistes, dont les orientations sont en accord avec les nôtres.

Que les délégué-es à l'assemblée invitent la population à prendre en considération les éléments suivants, le 3 novembre prochain :

- la participation citoyenne et la démocratie participative;
- l'aménagement durable du territoire, les transports collectifs et plusieurs questions relatives à l'environnement des villes (îlots de chaleur, smog et pollution, agriculture urbaine);
- la préservation des services publics municipaux;
- la lutte à la pauvreté, l'accès au logement et aux loisirs abordables pour les familles;
- la santé des populations;
- les écoles saines;

- la dérive sécuritaire (profilages racial et social, entrave au droit de manifester avec le règlement municipal P-6);
- la collusion et la corruption versus la transparence et l'imputabilité des élu-es municipaux.

ADOPTÉ

12. CAMPAGNE *ET SI ON AVANÇAIT*

Pour commencer, il y a présentation de la capsule pour promouvoir la campagne *Et si on avançait* et ses quatre grands axes :

- Sécuriser le revenu tout au long de la vie
- Miser sur un développement économique et durable
- Maintenir et développer nos services publics
- Renforcer la démocratie et la participation citoyenne

Après quoi Charles Gagnon présente le plan d'action des prochaines semaines pour la campagne *Et si on avançait*.

Assemblées publiques : les 20, 27 et 28 novembre, les lieux sont à confirmer mais on sait qu'il y en aura une dans l'Ouest de Montréal, une dans l'Est et une à Laval. Le 23 janvier, il y aura un cabaret politique.

On compte sur les syndicats pour organiser des dîners causerie, des assemblées générales, des 5 à 7, ou toutes autres formes de rencontres. Charles Gagnon invite les délégué-es à compléter la feuille qui circule pour fabriquer le calendrier des syndicats qui souhaitent organiser une activité. Le DVD de promotion qui a été présenté en début de soirée est disponible en copies limitées, il peut donc être prêter aux syndicats qui en font la demande. Nous avons également les cahiers de la campagne en français et en anglais. Le conseil central répondra à toutes les invitations.

13. COALITION *SAUVONS L'HÔTEL-DIEU*

Le comité logement du Plateau Mont-Royal invite toute la population à prendre part à une marche contre la conversion de l'Hôtel-Dieu en condos. Les trois revendications mises de l'avant sont les suivantes :

- Que la population soit consultée
- Qu'aucun condo ne soit construit sur ce site
- Qu'un projet concerté en matière de santé et de logements sociaux y soit développé

Un délégué demande l'appui moral du CCMM-CSN et peut-être logistique pour la manifestation. Dominique Daigneault rassure l'assemblée sur l'appui à la Coalition Sauvons l'Hôtel-Dieu, le conseil central appuie la Coalition depuis le début.

L'assemblée est invitée à signer la pétition en ligne sur le site de la FSSS.

14. DIVERS

Points d'information

- CHU e PPP : une manifestation se tiendra devant le Centre de recherches du CHUM, le 8 octobre, de 10 h à 13 h. Pour informations : Charles Gagnon.
- Semaine nationale de la santé et de la sécurité du travail du 20 au 26 octobre 2013.
- Journée mondiale pour le travail décent, le 7 octobre.
- Pétition en appui à la Campagne CHP Ouvrez les yeux. Ne pas oublier de la signer et la faire circuler.
- Cinéma-forum *Déséquilibre*, une séance d'exploration et d'appropriation de cet outil, lors d'un 6 à 8, le 16 octobre. S'inscrire auprès de Diane Dupuis.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Pascal-René de Cotret

appuyé par Marie-Thérèse Charron

Que l'on ajourne immédiatement.

ADOPTÉ

La réunion est levée à 9 h 42.

Dominique Daigneault
Présidente

Véronique De Sève
Secrétaire générale

Nombre de délégué-es à l'assemblée : 55

Femmes : 35

Hommes : 20

Officiel-les : 50

Substituts : 5